

Au lycée, la guerre aux smartphones est déclarée

Dans le collimateur du gouvernement : l'usage des smartphones dans les écoles et collèges. Mais la ba-taille se livre aussi dans les lycées. À Bayeux, les trois établissements ont pris le problème à bras-le-corps.

De plus en plus, leur potentiel addictif inquiète. Notamment chez les enfants. Les smartphones, en cette rentrée 2024, sont dans la ligne de mire du gouvernement, qui a mis une expérimentation en place dans 200 collèges de France... alors même qu'officiellement, l'utilisation des téléphones portables y est interdite depuis 2018.

À Bayeux, les lycées montent eux aussi au créneau. Chacun à leur rythme, à leur échelle. Tous, en tout cas, sont unanimes : limiter l'usage du smartphone devient une urgence de santé publique.

Nouveau règlement intérieur

Cette année, au lycée Arcisse-de-Caumont, le règlement intérieur comporte ainsi une nouvelle mention : les smartphones sont désormais interdits dans les zones de restauration scolaire. « **C'est le même constat depuis des années : les jeunes mangent côte à côte sans se parler, sans même se jeter un regard parce qu'ils sont absorbés par leur smartphone** », explique Nathalie Le Cleach, la proviseure.

L'établissement a un peu tâtonné avant de graver dans le marbre cette nouvelle disposition. L'an dernier, le lycée a ainsi expérimenté pendant une semaine « **des zones sans portable, dans le hall et certains couloirs** ». Avec un bilan décevant. « **Ça n'a pas du tout fonctionné : on s'est aperçus que les jeunes désertaient ces endroits, où on proposait pourtant plein d'autres activités, comme du karaoké, de la musique, des jeux...** » poursuit Nathalie Le Cleach.

L'idée est donc venue aux équipes de proscrire les smartphones dans un « **lieu de passage obligé** ». La cantine, donc.

Pas question, ces premières semaines, de sévir. « **On va déjà jouer sur l'information, avec un temps de tolérance**, assure la proviseure. **Mais si on doit passer à la confiscation, on passera par la confiscation.** »

Parallèlement, des « **boîtes à portable** » vont être installées dans chaque classe pour que les élèves y déposent leur smartphone dès leur arrivée.

Une mesure mise en place depuis deux ans au lycée Alain-Chartier. Avec quelques planches, le personnel technique du lycée a fabriqué des petites étagères où chaque portable a sa propre case. « **Ça permet aux élèves de garder un œil dessus, c'est hyper important pour eux : c'est comme un doudou !** poursuit le proviseur. **Et en même temps, ils en sont loin, ils ne peuvent pas l'utiliser.** »

Une mesure qui « **fonctionne bien** », et qui a, là aussi, été doublée d'une interdiction dans le restaurant scolaire. « **Maintenant, on voit les groupes échanger, se parler...** »

Retour à l'agenda papier

Fort de ce succès, l'établissement passe cette année « **à la vitesse supérieure : le portable est maintenant interdit dans tous les espaces de travail du lycée**, annonce le proviseur. **Les seuls endroits où ils sont tolérés, c'est le hall et le foyer** ».

Autre mesure, moins anecdotique qu'il n'y paraît : « **On fait un retour à l'agenda papier. C'est tout bête mais les élèves avaient besoin de leur portable pour consulter Pronote** (agenda numérique et plateforme de liens entre élèves, parents et enseignants). **Maintenant, ils n'ont plus d'excuse...** »

L'idée, poursuit Mathieu Fabre, « **n'est pas de braquer, mais de faire en sorte que les élèves se reparent. C'est une question de vivre ensemble. Et notre rôle de service public. On a aussi, ici, mis en place beaucoup d'activités collectives, des sports et des jeux, pour proposer une alternative au portable. Et le constat, c'est que ça fonctionne très bien...** »

Dossier réalisé par Gaëlle LE ROUX.



Dans les lycées de Bayeux, les smartphones ne sont plus rois : de plus en plus de « zones sans portable » y sont mises en place. Ouest-France



Au lycée Alain-Chartier, les élèves sont priés de laisser leurs portables dans des boîtes installées dans les salles de classe. Archives Ouest-France